WINNIPEG POLICE

Rapport annuel de 2011 du Service de police de Winnipeg

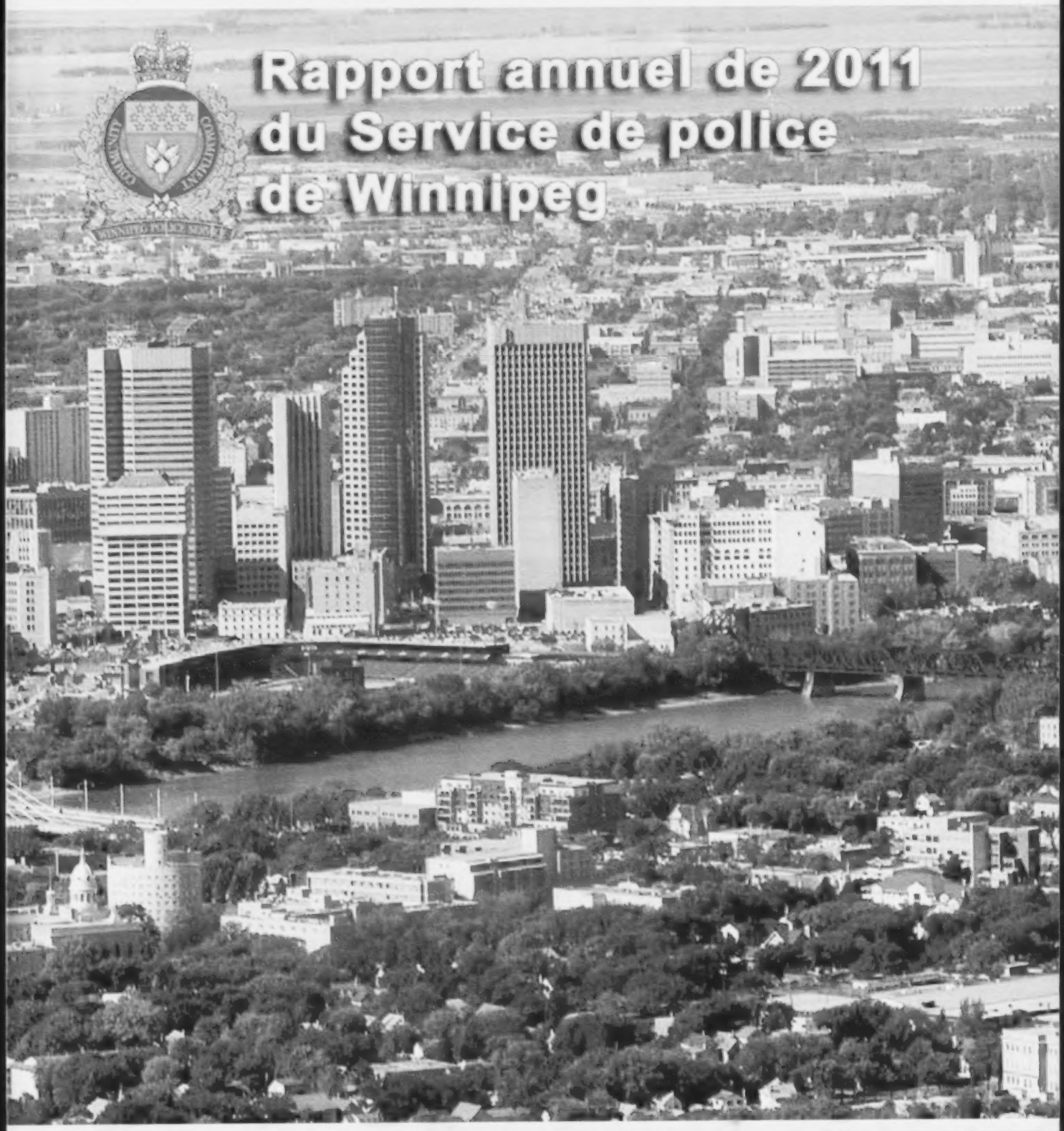

« Collectivité sécuritaire,
fondée sur des rapports solides et de confiance »

VISION

Collectivité sécuritaire, fondée sur des rapports solides et de confiance

MISSION

En tant que membres du Service de police de Winnipeg, nous nous sommes engagés à améliorer la sécurité de Winnipeg :

- en agissant avec intégrité, compassion et respect;
- en établissant des rapports solides et de confiance avec la collectivité, parce que nous ne pouvons pas tout faire nous-mêmes;
- en améliorant notre efficacité afin de pouvoir intervenir là où il y en a le plus besoin;
- en trouvant des méthodes de prestation de services innovantes.

VALEURS DE SERVICE

Intégrité – Agir de façon ouverte, honnête et confiante dans tous les rapports que nous entretenons entre nous et avec le public.

Respect – Honorer les personnes et la diversité en faisant preuve de compassion et de tolérance envers chacun et chacune. -

Priorité sur les citoyens et les citoyennes – Toujours avoir une attitude professionnelle, démontrer de la fierté à servir et s'engager à oeuvrer pour le plus grand bien.

Responsabilité – Prendre de bonnes décisions éthiques pour guider nos efforts individuels et collectifs, et être responsables de nos actes.

Courage – Travailler dans la rue et assumer des fonctions de leader en étant prêts à prendre des décisions difficiles pour protéger vaillamment les gens et leurs biens.

Emplacement des centres de services à la collectivité

CENTRE-VILLE/secteur 1
Immeuble de la sécurité publique
151, rue Princess
204-986-6246
Ouvert 24 heures sur 24

OUEST/secteur 2
210, rue Lyle
204-986-6060

NORD/secteur 3
260, av. Hartford
204-986-6313

Secteur de l'est
1750, chemin Dugald
204-986-6262

Secteur de l'est
1400, route Henderson
204-986-7684

Secteur de l'est
1086, chemin St. Mary's
204-986-7686

SUD/secteur 6
1350, chemin Pembina
204-986-6042

Message du chef de police

Au nom des membres du Service de police de Winnipeg, j'ai l'honneur de vous présenter notre rapport annuel de 2011. Ce rapport nous permet de vous fournir une analyse statistique de nos opérations et de vous donner un aperçu de quelques-unes des principales activités et initiatives entreprises par nos membres.

J'ai toujours dit que notre succès repose sur les liens que nous établissons. Par conséquent, nous sommes particulièrement fiers de nos partenariats avec les gouvernements provincial et fédéral.

Qu'il s'agisse des relations entre les membres du Service ou de nos relations avec la collectivité ou avec des organismes privés ou publics, je crois que nous souhaitons tous collaborer en vue d'améliorer la sécurité à Winnipeg.

Les liens ainsi établis nous ont permis de planifier et de mettre en oeuvre un certain nombre d'initiatives qui nous aideront à répondre aux besoins futurs en matière de maintien de l'ordre. Citons à titre d'exemple le programme de force auxiliaire pour cadets et cadettes. Ses membres très appréciés sont chargés d'effectuer de nombreuses tâches courantes, ce qui permet à nos agents et à nos agentes de police de se concentrer sur des problèmes plus urgents. Au cours des prochaines années, nous poursuivrons la consolidation de ce programme afin de répondre aux besoins des citoyens et des citoyennes.

La mise en fonction de l'hélicoptère de police est un autre exemple illustrant clairement les efforts de planification déployés pour répondre aux besoins présents et futurs en matière de maintien de l'ordre.

Comme nous le soulignons dans les pages qui suivent, la mise à exécution de notre plan stratégique, rendu public l'an dernier, constitue elle aussi un gage de réussite.

En tant que service, nous nous efforçons sans cesse d'élaborer des plans qui nous permettront de relever les défis auxquels nous devrons faire face au cours des prochaines années.

Le rapport de cette année a une importance toute particulière à mes yeux, car il sera le dernier rapport annuel à être publié sous mon commandement. Je prépare en effet mon départ à la retraite, prévu pour décembre 2012.

Au moment de mon entrée en service en qualité de chef en décembre 2007, j'avais l'intention de demeurer en poste pour une durée de cinq ans. Même si j'ai immensément apprécié les dernières quatre années et plus qui viennent de s'écouler, il est temps pour moi d'aller de l'avant avec mes projets. Je sais toutefois, si je porte mon regard vers l'avenir, que je laisse notre service entre très bonnes mains.

En ce qui me concerne, les membres du Service de police de Winnipeg, tant les agents et agentes de police que les membres du personnel, n'ont pas leur pareil. Je crois que le professionnalisme dont ils font preuve fait du Service de police de Winnipeg un chef de file parmi les organisations policières.

J'ai toujours été très fier de faire partie de cette organisation et je me réjouis à la perspective des succès futurs du Service de police de Winnipeg.

Le chef de police,

Keith McCaskill

Personnel en uniforme

Les divisions du personnel en uniforme sont au coeur de la capacité organisationnelle du Service de police de Winnipeg.

Elles englobent les membres de première ligne qui travaillent dans nos cinq secteurs de police. Elles assurent la présence policière la plus visible possible, répondant aux appels d'urgence en faisant preuve d'un savoir-faire, d'une expérience et de connaissances considérables. Les hommes et les femmes de ces divisions ont aussi recours à des pratiques de patrouille proactives et aux techniques d'enquête criminelle les plus modernes qui soient afin de protéger la vie et les biens des citoyens et des citoyennes.

Le personnel en uniforme comprend aussi les membres au service du Centre des communications de la police qui reçoit tous les appels d'urgence (911) et non urgents 204-986-6222 du public pour ensuite déployer les ressources policières adéquates.

Voici quelques exemples d'initiatives particulières mises en oeuvre par ces membres en 2011.

Système de réponse vocale interactif

Le 16 novembre, le Service de police de Winnipeg a mis en place un système de réponse vocale interactif (RVI) permettant de rediriger automatiquement les appels non urgents.

Les citoyens et les citoyennes qui composent le 204-986-6222, et non le 911, pour un appel non urgent peuvent choisir entre les différentes options du menu proposé pour accéder directement à la division ou à l'unité appropriée du Service de police de Winnipeg, ou à un organisme externe.

L'initiative permet à nos téléphonistes de se concentrer sur la prestation de services liés aux appels au 911 et aux autres appels d'urgence.

Programme Citizen's Action Network

En juin 2011, le Service de police de Winnipeg, en partenariat avec les Services communautaires de la ville de Winnipeg, a mis en place le programme Citizen's Action Network (CAN).

En vertu de ce programme, un membre bénévole de la collectivité jouant le rôle de coordonnateur de réseau recense les questions ou les problèmes non criminels qui touchent la collectivité pour ensuite en aviser le Service de police de Winnipeg, le service 311 ou la Section des enquêtes de la Direction de la sécurité publique de Justice Manitoba.

Au besoin, d'autres organismes de soutien peuvent contribuer à cet effort. Chaque mois, le programme donne lieu en moyenne à trois ou quatre contacts.

Mise en oeuvre de la stratégie de réduction des crimes violents

En 2011, le Service de police de Winnipeg a élaboré et mis en oeuvre une stratégie multidisciplinaire de réduction des crimes violents. Le but recherché est d'abaisser le taux de crimes violents et d'avoir une incidence positive sur la perception de la sécurité à Winnipeg et sur le degré réel de sécurité.

En adéquation avec les principes énoncés dans le Plan NotreWinnipeg de la ville de Winnipeg, la stratégie vise tout particulièrement à améliorer la sécurité dans notre ville. Déployée à l'échelle de la ville, elle comporte des initiatives de suppression et de développement social ciblées.

Elle s'appuie sur les principes de maintien de l'ordre fondés sur le renseignement pour cibler les délinquants et les endroits où la criminalité est très élevée et permet de travailler de concert avec la collectivité pour s'attaquer aux nombreux facteurs sociaux qui contribuent à la criminalité.

Services de police proactifs au centre-ville

Le centre-ville de Winnipeg a connu l'an dernier (2011) une recrudescence du nombre d'activités et de visiteurs.

Le retour des Jets de Winnipeg au sein de la Ligue nationale de hockey (LNH) a attiré plus de 15 000 visiteurs et visiteuses lors de 44 événements, et le « Face-Off Party » organisé à La Fourche pour la fin de semaine marquant l'ouverture de la saison de la LNH en a attiré des milliers d'autres. Le centre-ville de Winnipeg a aussi bénéficié de l'ouverture d'un nombre accru d'entreprises, de nouveaux projets de construction et d'une multitude d'autres événements et activités.

En guise de réponse, le Service de police de Winnipeg a renforcé sa visibilité et ses efforts d'application de la loi.

L'Unité de soutien communautaire de la Division 11, en partenariat avec l'Unité des crimes de rue, la patrouille générale et l'Unité des crimes de la Division 11, entre autres, a ciblé tout au long de l'année et de manière proactive les secteurs où la criminalité est très élevée.

La Division 11 emploie un agent du renseignement à temps plein qui se charge de réunir de l'information essentielle au travail de nos membres.

Outre la tenue de réunions de renseignements hebdomadaires, le système CrimeStat permet de déceler les secteurs prioritaires du centre-ville. Un plan opérationnel est ensuite conçu pour s'attaquer immédiatement à toute activité liée à la criminalité.

Le fait de bénéficier d'un partenariat solide avec des organismes communautaires comme la ZAC du centre-ville et d'autres organismes constitue un atout certain pour la planification et l'organisation de ces événements axés sur le maintien de l'ordre.

L'arrivée, début 2012, d'agents et d'agentes de patrouilles pédestres a grandement accru la présence policière proactive et notre visibilité partout au centre-ville.

Opérations d'enquête

Le Bureau des enquêtes criminelles du Service de police de Winnipeg compte trois divisions, soit la Division 40, la Division 41 et la Division 42. Ces divisions regroupent plus de 30 unités responsables d'un large éventail d'enquêtes et de fonctions de soutien aux enquêtes.

La Division 40 englobe l'Unité des homicides, l'Unité des crimes majeurs et l'Unité du crime organisé. De plus, des membres de cette Division sont assignés à des unités spécialisées chargées d'affaires liées à la prostitution et au commerce du sexe de même qu'aux activités liées à la culture de la marihuana.

La Division 41 comprend l'Unité des crimes sexuels, l'Unité des enfants maltraités et l'Unité de l'exploitation des enfants sur Internet. De plus, des membres de cette Division sont assignés à des unités spécialisées chargées des cas de personnes disparues et des personnes vulnérables.

La Division 42 réunit un ensemble hétérogène d'unités d'enquête et d'unités de soutien aux enquêtes. Les unités d'enquête sont notamment l'Unité des véhicules volés, l'Unité des crimes commerciaux et l'Unité des incendies criminels. Parmi les unités de soutien aux enquêtes, mentionnons l'Unité de surveillance, l'Unité des crimes technologiques, l'Unité d'analyse des crimes, l'Unité de polygraphie et l'Unité des Services de psychiatrie légale.

Un certain nombre de membres du Bureau des enquêtes criminelles sont aussi assignés à des unités spécialisées intégrées aux membres d'autres organismes.

Ces unités sont notamment :

- le Groupe de travail intégré du Manitoba sur le crime organisé;
- le Groupe de travail intégré du Manitoba sur les femmes disparues et assassinées (projet Devote);
- l'Unité intégrée du Manitoba sur les délinquants sexuels à risque élevé;
- l'Unité intégrée des produits de la criminalité;
- Équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes à feu*;
- le Service de renseignements criminel du Manitoba.

Voici quelques exemples du travail accompli par ces membres en 2011.

Interventions liées aux conflits entre bandes de motards hors-la-loi

En 2011, Winnipeg a été la scène de nombreux actes de violence associés aux conflits entre les Hells Angels et les Rock Machine, deux bandes de motards hors-la-loi.

Six incidents impliquant des armes à feu ou des coups de feu ont été signalés à la police. Ont aussi été signalés sept incidents impliquant l'usage de dispositifs incendiaires dans le but d'attaquer ou d'intimider les membres du gang adverse ou leurs associés.

Les membres de l'Unité du crime organisé ont piloté un groupe de travail qui a bénéficié de l'appui de l'Unité des crimes de rue, des Unités de soutien communautaire, de l'Unité d'intervention rapide en cas d'incendies criminels et d'agents et d'agentes de la patrouille générale assignés au personnel en uniforme.

Ensemble, ces unités ont pris des mesures sans précédent pour informer les résidents et les résidentes des quartiers où sont établis les membres de bandes ou leurs associés, ou des quartiers qu'ils fréquentent.

L'exercice visait à mieux sensibiliser le public et à l'inviter à participer aux efforts de surveillance des activités de ces bandes hors-la-loi. Par ailleurs, les membres du groupe de travail ont ciblé quelques-uns des principaux membres et associés des Hells Angels et des Rock Machine.

Ces efforts ont abouti à une enquête sur un important réseau criminel impliquant des membres et des associés des Hells Angels. Le projet Flatlined a permis la découverte et la collecte de preuves reliées à la production et au trafic de cocaïne à Winnipeg.

Ce réseau a pu être démantelé avec succès et les personnes impliquées ont été accusées et sont en attente de procès.

Le programme Meth Watch de Winnipeg favorise les partenariats

En janvier 2011, le Service de police de Winnipeg mettait en place le programme Meth Watch.

Ce programme vise à réduire l'achat ou le vol de médicaments contre le rhume en vente libre et d'autres produits d'entretien domestique aux fins de production de méthamphétamine.

Il sert essentiellement à former les employés et employées des commerces de détail à déceler les cas d'achats suspects pour les déclarer à Échec au crime Winnipeg en composant le 786-TIPS (8477). Le programme comporte aussi d'autres mesures à appliquer en magasin pour réduire le nombre de vols de produits destinés à la production de méthamphétamine.

Les laboratoires clandestins de production de méthamphétamine posent un risque considérable pour les résidents et résidentes des quartiers concernés et pour les membres du personnel chargés de répondre aux situations d'urgence liées à la présence de tels laboratoires.

Lorsqu'ils sont combinés puis chauffés, les produits chimiques utilisés pour la production de méthamphétamine en cristaux deviennent des produits toxiques explosifs, d'où la dangerosité extrême de ces laboratoires clandestins.

Protection des jeunes à risque élevé

En partenariat avec des organismes de Services communautaires et plusieurs organismes d'approche, les membres de l'Unité des personnes disparues et de l'Unité de la moralité ont mis en oeuvre une stratégie qui permettra de mieux suivre les enfants à risque élevé et en situation de vulnérabilité.

Le programme Street Reach vise les enfants de moins de 18 ans. Les enfants de ce groupe particulièrement à risque sont souvent victimes d'exploitation sexuelle.

Des enfants de ce groupe d'âge :

- ont été portés disparus à de nombreuses occasions;
- ont des habitudes de consommation de drogues ou d'alcool nocive;
- sont impliqués dans des réseaux criminels;
- ont connu des épisodes de victimisation extrêmes;
- ont manifesté des tendances suicidaires.

Les tentatives habituelles destinées à venir en aide à ces enfants ont échoué.

Le programme, qui repose sur l'établissement de liens personnels avec les enfants identifiés comme vulnérables a permis à la police et aux employés d'autres organismes de faire équipe en vue d'aider ces enfants.

Il s'agit d'une approche globale qui donne à la police et aux organismes d'approche la possibilité d'établir des relations positives avec les enfants.

Elle donne à la police l'occasion de rencontrer plus souvent ces enfants dans des contextes autres que les situations de crise.

En outre, le programme a aidé la police à identifier de nombreuses personnes impliquées dans l'exploitation des enfants, ce qui a conduit à une intervention plus rapide et plus efficace de la part de la police et de la collectivité. À ce jour, plus de 80 enfants ont bénéficié de ce programme.

Le projet Shining Brass aide à retirer les armes à feu de la rue

Le 2 novembre, l'Équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes à feu* (ENSALA) du Programme canadien des armes à feu a aidé le Service de police de Winnipeg à mettre à exécution un mandat de perquisition dans l'îlot 1400 de l'avenue Clarence à Winnipeg.

Cette intervention était l'aboutissement d'une enquête d'une année qui visait un commerce autorisé d'armes à feu de ce quadrilatère.

Bien que l'enquête initiale portait essentiellement sur les pratiques de rangement d'armes à feu de l'entreprise, l'enquête et les mandats de perquisition qui ont suivi ont mené à la découverte de dispositifs et d'armes à feu prohibés ainsi que d'une arme à feu au numéro de série modifié.

Ces éléments font toujours l'objet d'une enquête.

L'unité emploie six agents de police, soit trois agents de la GRC et trois agents du Service de police de Winnipeg. Elle compte trois équipes, chacune formée d'un membre de la GRC et d'un membre du Service de police de Winnipeg.

Appui au développement

Les membres actifs au sein des divisions comprenant les Services d'appui au développement jouent un rôle indispensable aux opérations quotidiennes de notre service de police.

Ce sont des hommes et des femmes qui :

- assurent l'entretien et la gestion des installations, de l'équipement et des véhicules de la police;
- élaborent et rédigent les politiques et les procédures qui nous permettent d'intervenir de la façon la plus sécuritaire et la plus efficace possible;
- offrent une formation essentielle à tous les membres du Service de police de Winnipeg;
- gèrent tous les dossiers et les rapports de police, y compris les éléments de preuves associés aux crimes.

Parmi les nouvelles activités entreprises par ces membres en 2011, en voici deux particulièrement remarquables :

Le Service voit renouveler l'agrément de la CALEA

Le 30 juillet, le Service de police de Winnipeg recevait pour la cinquième fois l'agrément de la Commission on Accreditation for Law Enforcement Agencies (CALEA).

Tous les trois ans, en vue du renouvellement de son agrément, le Service de police de Winnipeg fait l'objet d'une évaluation sur place visant à prouver sa conformité aux normes élevées établies par la CALEA pour les organismes d'application de la loi.

Formée de responsables de l'application de la loi appartenant à des organismes similaires mais extérieurs à la province, l'équipe d'évaluateurs et d'évaluatrices de la CALEA a séjourné à Winnipeg du 1er au 3 mai 2011 pour examiner nos politiques et nos pratiques au regard des normes internationales reconnues.

Les évaluateurs et évaluatrices ont aussi interviewé certains de nos membres, rencontré des organismes et des particuliers extérieurs au Service et invité les membres de la collectivité à faire part de leurs réactions.

Mise en oeuvre du plan stratégique

Le Service de police de Winnipeg a rendu public son plan stratégique 2012-2014 qui énonce les priorités de l'organisme et certaines des initiatives que nous entreprendrons pour atteindre nos objectifs dans cinq secteurs clés.

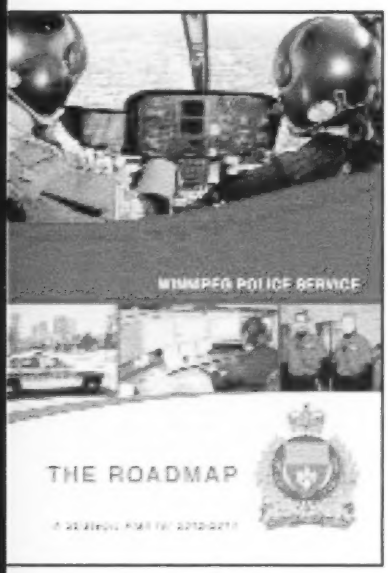

Sécurité publique

1.1 Mise en oeuvre d'une stratégie de réduction des crimes violents
1.2 Élaboration et mise en oeuvre d'une stratégie visant à assurer la sécurité au centre-ville
1.3 Établissement d'indicateurs de rendement clés valides à l'échelle du Service
1.4 Mise en oeuvre de modèles de maintien de l'ordre proactifs fondés sur le renseignement et sur les données probantes
1.5 Mise en oeuvre et maintien d'une stratégie coordonnée d'application des règlements de la circulation

Investissement dans nos membres

2.1 Établissement d'un programme de perfectionnement professionnel pour les membres assermentés et les membres civils
2.2 Élaboration et mise en oeuvre d'une stratégie de dotation en personnel civil
2.3 Élaboration d'une stratégie améliorée et durable en sciences du comportement
2.4 Harmonisation des processus disciplinaires

Innovation et technologie

3.1 Adoption d'une structure de gestion des principaux cas
3.2 Élaboration d'une stratégie permettant de répondre aux besoins actuels et futurs en matière de technologie de l'information
3.3 Adoption de nouvelles initiatives de prévention du crime faisant appel à la planification formelle et à l'aménagement du milieu

Création de liens

4.1 Promotion et développement de possibilités de recrutement qui témoignent d'une population dynamique et diverse
4.2 Élaboration d'une stratégie de médias sociaux pour l'ensemble du Service
4.3 Examen de nos partenariats avec les organismes externes

Amélioration de l'efficacité et du rendement de l'investissement

5.1 Élaboration et mise en oeuvre d'un processus d'examen et d'approbation des initiatives
5.2 Révision des mandats des unités et analyse de la structure actuelle de l'organisation
5.3 Élaboration d'un système de gestion de l'actif et de frais d'utilisation équitables afin de garantir notre viabilité
5.4 Élaboration d'une stratégie de gestion budgétaire
5.5 Examen du modèle général de déploiement des patrouilles

Chaque année, nous examinerons les progrès accomplis dans ces différents secteurs d'activité et en ferons état afin de nous assurer de travailler à atteindre nos objectifs communs.

Soutien opérationnel

Les unités et les divisions des Services d'exploitation assurent un soutien essentiel aux opérations de première ligne :

- par la mise en service d'un certain nombre d'unités spécialisées à temps plein ou partiel;
- par des initiatives de prévention du crime et de sensibilisation au crime offertes dans les écoles, dans l'ensemble de la collectivité ainsi que dans le milieu des affaires;
- par le recrutement permanent et le perfectionnement des membres du personnel.

Voici quelques exemples du travail accompli par ces membres en 2011.

L'Unité des opérations aériennes achève sa première année de service

L'Unité des opérations aériennes du Service de police de Winnipeg est entrée officiellement en service le 1er février, après l'inauguration de son aéronef, un Eurocopter EC120B, qui a eu lieu le 6 décembre 2010.

L'Unité est intervenue dans le cadre de 1 972 missions confiées, et l'AIR1 est arrivé sur les lieux dans 1 780 cas. L'Unité a contribué à 127 arrestations effectuées par des agents et des agentes présents sur le terrain. Depuis sa création, l'Unité a accompli 976,5 heures de vol.

Le Service a embauché un pilote en chef et a recours aux services de deux pilotes civils, l'objectif étant de remplacer les pilotes civils par des pilotes assermentés d'ici deux ans.

À la fin de 2011, la certification de type du premier pilote assermenté membre du Service de police de Winnipeg a fait l'objet d'une attestation.

L'exercice nous a appris beaucoup de choses, y compris le fait que l'expérience est essentielle au maintien d'opérations permanentes.

Création de l'Unité intégrée de mandat d'arrêt du Manitoba

L'Unité intégrée de mandat d'arrêt du Manitoba a été créée le 26 septembre 2011.

Partenariat entre le Service de police de Winnipeg et la Gendarmerie royale du Canada (GRC), l'Unité concentre ses efforts sur les personnes qui ont commis des infractions envers d'autres personnes et qui ont été :

- identifiées comme responsables d'un crime violent, mais qui n'ont pas encore été arrêtées parce qu'elles échappent aux enquêteurs et aux enquêteuses;
- arrêtées, mais qui ont failli à comparaître ensuite devant un tribunal;
- libérées sous caution moyennant certaines conditions imposées par le tribunal, mais qui ont enfreint ces conditions.

Depuis sa création, l'Unité a procédé à 320 arrestations et a exécuté plus de 500 mandats.

Le programme de photosurveillance répond aux exigences

En juillet 2011, la Traffic Injury Research Foundation (TIRF) a publié un rapport sur le Programme de photosurveillance de Winnipeg.

La TIRF a pour mission de réduire le nombre de décès et de blessures imputables aux accidents de la route. À titre d'organisme de sécurité routière caritatif et indépendant d'envergure nationale, la TIRF conçoit, préconise et met en oeuvre des programmes et des politiques efficaces fondés sur des recherches rigoureuses.

L'évaluation exhaustive réalisée à la demande de la ville de Winnipeg visait à examiner plusieurs aspects essentiels du programme et portait aussi bien sur les appareils de surveillance aux feux rouges que sur les photoradars mobiles.

Le nombre limité de données disponibles sur les photoradars mobiles n'a toutefois pas permis de tirer de conclusions satisfaisantes sur ces dispositifs.

Par contre, l'analyse globale des appareils de surveillance aux feux rouges fait état d'un effet positif certain sur la sécurité routière dans la ville de Winnipeg :

- diminution de 46 % du nombre de collisions à angle droit graves aux intersections dotées de caméras; cette diminution avait été précédée d'une diminution de 42 %, puis de 19 % du nombre de chocs arrière, moins graves;
- après combinaison des deux effets, le résultat net pour les chocs arrière est une augmentation de 15 % seulement, plutôt que de 42 %.

La TIRF est d'avis qu'une stratégie visant à limiter l'augmentation du nombre de chocs arrière permettrait d'améliorer le programme de Winnipeg, y compris une meilleure signalisation et davantage d'efforts de sensibilisation des automobilistes.

L'installation de caméras de photosurveillance semble aussi avoir une incidence sur le nombre de collisions dues aux excès de vitesse.

Le dernier ensemble de caméras installé a eu pour effet de réduire de 24 % les collisions avec blessures et de 13 % les collisions avec dommages matériels uniquement aux intersections dotées de caméras.

Selon les résultats d'un sondage d'opinion, la majorité des répondants et des répondantes de la région de Winnipeg sont en faveur du programme de photosurveillance :

- environ 80 % des répondants et des répondantes sont d'avis que le programme de photosurveillance permet de mieux sensibiliser le public au problème de l'excès de vitesse;
- 81 % des répondants et des répondantes sont en faveur de la poursuite du programme;
- 71 % sont d'avis que le programme contribue à améliorer la sécurité routière.

Cinquante intersections de la ville sont actuellement équipées de caméras de surveillance, et, en tout temps, ces caméras sont en service à 33 de ces intersections.

Ateliers d'inspection de véhicules gratuits

En 2011, l'Unité des inspections de véhicules du Service de police de Winnipeg et Manitoba Public Insurance Standards and Technologies ont organisé deux ateliers d'inspections de véhicules automobiles gratuits.

À titre de service public, les inspecteurs et inspectrices ont effectué des inspections de sécurité gratuites et ont remis aux automobilistes, à titre informatif, des feuillets de contrôle leur évitant de courir le risque de se voir remettre un avis d'infraction ou de suivi aux fins d'inspection du fait des problèmes mécaniques ou des infractions constatées.

Au total, 77 véhicules ont été inspectés au cours du premier atelier. De ce nombre, 27 étaient conformes aux normes en vigueur; un problème mécanique a été relevé sur les 50 autres véhicules, dont un certain nombre en présentaient plusieurs.

Au cours du second atelier, 92 véhicules ont été inspectés. De ce nombre, 23 répondaient aux normes en vigueur, 65 n'y répondaient pas, et quatre autres ont été mis hors service.

Avec ses partenaires du secteur des transports, le Service de police de Winnipeg s'est engagé à promouvoir la sécurité auprès de tous les automobilistes circulant sur les rues et les routes de Winnipeg et du Manitoba.

Efforts de recherche et de récupération sous-marines pour Nathaniel Thorassie

Le 31 janvier, après 28 jours d'effort, l'Unité de recherche et de récupération sous-marines du Service de police de Winnipeg mettait fin aux recherches du corps de Nathaniel Thorassie.

Au cours de cette période, l'Unité a fouillé le lit de la rivière, du pont Disraeli au pont Redwood (sur une distance d'environ un kilomètre). La découverte du corps n'a eu lieu que le 25 septembre 2011.

Nathaniel jouait avec son frère sur la rivière Rouge au début de décembre lorsque la glace a cédé sous leurs poids. Ralph a pu être tiré des eaux par un adolescent qui passait par là en voiture, mais Nathaniel n'a jamais refait surface.

Le Service de police de Winnipeg a travaillé en partenariat avec la Canadian Amphibious Search Team (CAST) et le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence, et ce, avec le soutien de l'Armée du Salut, qui a offert des repas chauds et des collations aux plongeurs pendant toute la durée des opérations.

Exposés et interventions dans la collectivité

En 2011, les membres de l'Unité des relations communautaires ont fait dans la ville 595 interventions et exposés au nom du Service, soit :

- 189 exposés sur la prévention du crime et la sécurité, dont ceux sur le thème CounterAction (sécurité des entreprises), ceux sur le thème À vous d'agir (sécurité personnelle et au domicile) et ceux sur le thème de la prévention du crime offerts dans le cadre des études de la sécurité de l'aménagement du milieu.
- 80 exposés de la Section de la diversité
- 91 exposés supplémentaires dans les écoles sur le thème À vous d'agir (en plus des programmes scolaires réguliers).
- 235 apparitions dans le cadre d'événements spéciaux mettant en vedette les membres de l'Unité de patrouille à cheval, la mascotte Copper, les agents et les agentes, les voitures de patrouille ou notre caravane communautaire.

En partenariat avec les patrouilles de sécurité scolaire de Winnipeg

Winnipeg est fière de posséder le premier programme canadien de patrouilles scolaires organisé jouissant d'une reconnaissance officielle.

Depuis 1936, le Service de police de Winnipeg prend part au programme des patrouilles de sécurité scolaire.

Le 5 mai 2011 marquait le début des célébrations du 75e anniversaire du programme ici même à Winnipeg, au Manitoba, célébrations qui doivent se poursuivre tout au long de l'année. Avait aussi lieu la 37e remise de prix annuelle aux patrouilles de sécurité scolaire.

Les patrouilles sont jugées par la Section de l'enseignement scolaire du Service de police de Winnipeg en fonction de leur compétence, de leur professionnalisme et des techniques mises en oeuvre.

La patrouille de l'École Lacerte (Division scolaire franco-manitobaine) a été reconnue comme la meilleure équipe de Winnipeg.

Le groupe de patrouilleurs et de patrouilleuses de l'Isaac Brock School (Division scolaire de Winnipeg) a été désigné comme celui qui s'est le plus amélioré.

Le prix Louise Staples de 2011 a été décerné à Samveer Saggi de la John de Graff School (Division scolaire de River East Transcona) pour s'être illustrée comme capitaine de patrouille la plus efficace de la collectivité.

En 2011, plus de 6 500 patrouilles étaient en service à Winnipeg.

Bénévolat dans la collectivité

Les hommes et les femmes du Service de police de Winnipeg se sont engagés, tant sur le plan professionnel que personnel, à faire de notre collectivité un meilleur endroit où vivre. Chaque année, des groupes de bénévoles issus de nos rangs se rassemblent pour apporter leur soutien à diverses causes.

Voici des exemples de gestes bénévoles accomplis en 2011:

• L'équipe de hockey des Patrolmen du Service de police de Winnipeg a joué avec des enfants de la collectivité dans le cadre d'un certain nombre d'activités caritatives et de parties d'exhibition, dont le 22e défi annuel de hockey des anciens et des anciennes. Notre équipe locale a affronté les légendes de la LNH, et l'argent récolté lors de la rencontre a été versé à la Rainbow Society (maintenant appelée Dream Factory), un organisme de bienfaisance du Manitoba qui a pour mission d'exaucer les voeux d'enfants atteints d'une maladie grave. Le 20 septembre, les frères Hanson du film Slap Shot se sont joints à l'équipe de hockey des Patrolmen pour participer au match de bienfaisance Battle of the Badges. L'argent recueilli a été versé à l'Amadeus Steen Foundation, un organisme sans but lucratif qui se consacre à l'amélioration du bien-être des enfants du Manitoba et d'ailleurs en appuyant des initiatives utiles qui leur offrent la possibilité de vivre une vie saine, d'apprendre et de s'amuser.

• Une équipe de 20 cyclistes a participé au 9e relais à bicyclette semestriel Cops for Kids afin de sensibiliser le public et d'amasser des fonds au profit de la section manitobaine de la Children's Wish Foundation. Le parcours de 4 200 km a pris fin à Key West, en Floride.

• Des agents et des agentes ont affronté une équipe composée d'anciens et d'anciennes de la Ligue canadienne de football dans le cadre du Celebrity Slow Pitch Challenge annuel. L'argent recueilli dans le cadre de l'événement est versé à KidSport Manitoba, un organisme de bienfaisance qui aide les enfants défavorisés à faire du sport en éliminant les obstacles que sont les coûts et l'achat d'équipement.

• Des membres de la force auxiliaire pour cadets et cadettes ont mis sur pied l'événement Kickin' it with Cadets. Dans l'après-midi, des cadets et des cadettes ont organisé une partie de soccer avec des enfants dans le parc Central. Ils ont aussi organisé un barbecue en partenariat avec la Central Neighborhoods' Development Organization, la ZAC du centre-ville, la ZAC du secteur ouest et la ZAC du quartier de la Bourse.

• Au cours des mois de novembre et de décembre, le Service de police de Winnipeg s'est associé à l'Indian & Métis Friendship Centre Inc. (IMFC) pour organiser une collecte de jouets de Noël au profit des enfants du centre-ville et des enfants défavorisés.

• Le 21 septembre, en partenariat avec Boston Pizza, l'Unité des relations communautaires du Service de police de Winnipeg a tenu son second événement annuel Tip a Cop. L'événement sert à récolter de l'argent au profit de l'Inner City Youth Scholarship Fund, un fonds créé par le Service de police de Winnipeg dans le but d'offrir aux jeunes du centre-ville la possibilité de poursuivre leur éducation postsecondaire à l'Université de Winnipeg.

Prix et distinctions

Le 13 mai, lors de la Journée annuelle de remise des prix, le Service de police de Winnipeg rendait hommage à des membres du personnel et de la police pour leur dévouement et leur service exemplaire.

Voici les prix qui ont été décernés au cours de la cérémonie :

- 17 barrettes pour 30 ans de service de police exemplaire;
- 41 médailles pour 20 ans de service de police exemplaire;
- épingles des 25 ans de service de la ville de Winnipeg remises à 4 membres de la police et à 9 employés civils;
- 10 prix des membres du personnel pour service exemplaire;
- certificats de mention élogieuse décernés à 28 membres de la police et à 2 employés civils.

La sergente Karen Timchuk a reçu le Prix d'excellence James Toal.

James Toal a été un membre actif du Service de police de Winnipeg de 1936 à 1968. Membre exemplaire, il était respecté dans toute la ville de Winnipeg par des gens de tous les milieux. Ce prix est remis chaque année au membre du Service de police de Winnipeg qui incarne le mieux les qualités dont a fait preuve le surintendant Toal tout au long de sa carrière et dans le cadre de son service à la collectivité.

Excellence dans le domaine de l'application de la loi

La sergente-détective Sandra Martin et la sergente de patrouille Edith Turner ont reçu le Prix d'excellence en matière d'application de la loi du procureur général du Manitoba de 2011. Cette récompense est donnée aux agents et aux agentes de police pour leur contribution exceptionnelle dans le domaine de la sécurité communautaire et publique.

Les nouvelles voitures de patrouille gagnent le prix du meilleur look des véhicules de police du Canada

Le 7 janvier, le nouveau look des voitures de patrouille du SPW a été reconnu par le magazine *Blue Line* comme étant le meilleur de tous les véhicules de police en 2011. Le concours national organisé par le magazine d'application de la loi le plus important du Canada salue l'innovation graphique sur les véhicules de police de tout le pays.

Les véhicules participant sont évalués selon un barème de points attribués pour la lisibilité, la créativité, la visibilité et l'identité communautaire. Le comité des juges de *Blue Line* a voté pour les véhicules du SPW parce qu'ils se voient bien et qu'ils sont faciles à identifier. Le graphisme a notamment été remarqué pour ses inscriptions hautement réfléchissantes qui améliorent la sécurité des agents et des agentes.

Le Service a inauguré le nouveau graphisme de ses voitures de patrouille en juillet 2010. Cela faisait plus de 20 ans que le Service de police de Winnipeg utilisait les voitures blanches à rayures bleues.

Résumé statistique

Coûts du maintien de l'ordre par personne

Population[A]	691 778	Dépenses payées par les recettes	201 776 477 $
Rapport policier/résidents	1:489	Coût par personne	291.68 $

[A] Estimation démographique de 2011 de Statistique Canada fondée sur les résultats du recensement.

Personnel

Contingent de 2011*

Chef de police	1
Chefs adjoints	2
Surintendants	4
Inspecteurs	21
Sergents-chefs	27
Sergents	89
Sergents de patrouilles et sergents détectives	187
Agents de police	1 084
Nombre total de membres de la police	**1 415**
Membres non assermentés (personnel)	**401**
Cadets	**50**
Nombre total de membres	**1 816**

**Comprend les postes rémunérés par d'autres organismes :*
6 agents de police rémunérés par la SAPM
153 agents de police rémunérés par la province du Manitoba
17 agents de police rémunérés par l'Administration aéroportuaire de Winnipeg
1 agent de police rémunéré par le gouvernement du Canada (Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes à feu *et agent des Services correctionnels communautaires)*
8 agents de police rémunérés par le Service de police de Winnipeg et par la Division scolaire de Winnipeg

Contingent de 2011 en chiffres réels

Membres assermentés (chiffres réels)

Blancs	1 195
Autochtones	156
Minorités visibles	100
Total	**1 451**
Hommes	1 230
Femmes	221
Total	**1 451**

Civils (chiffres réels)

Blancs	382
Autochtones	25
Minorités visibles	32
Total	**439**
Hommes	83
Femmes	356
Total	**439**

Cadets (chiffres réels)

Blancs	36
Autochtones	2
Minorités visibles	5
Total	**43**
Hommes	39
Femmes	4
Total	**43**

Organigramme

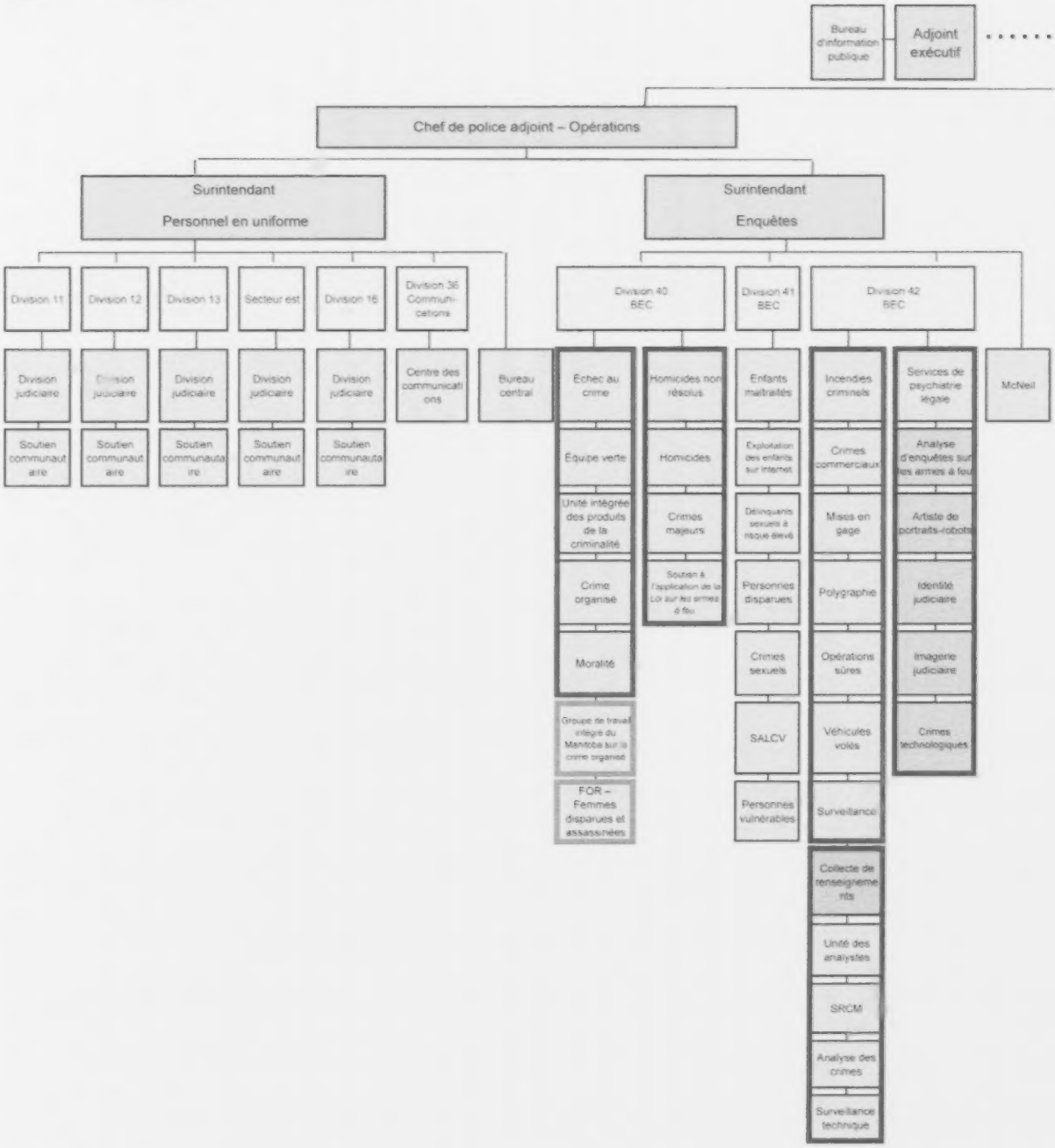

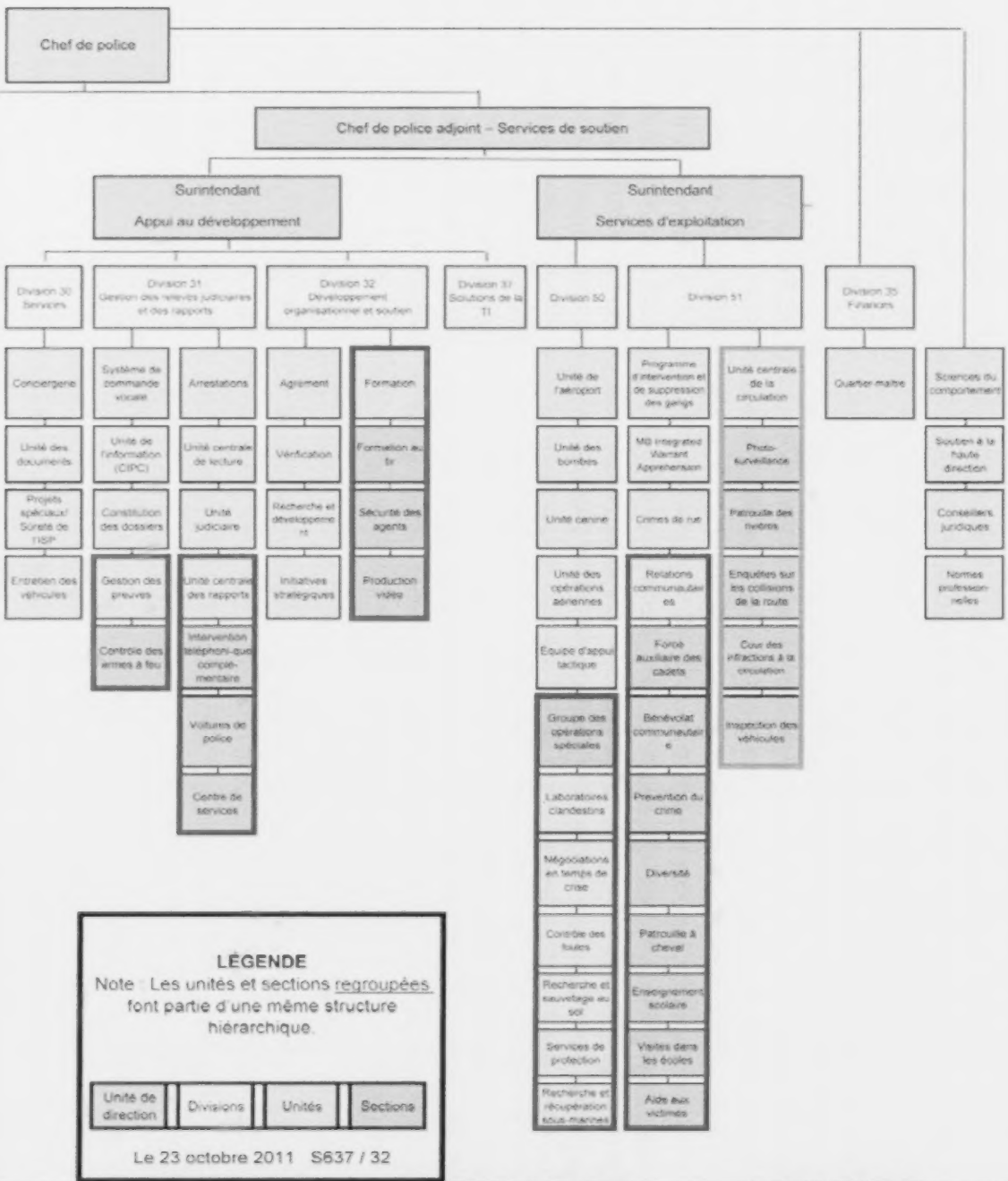
Chef de police
Chef de police adjoint – Services de soutien
Surintendant
Appui au développement
Surintendant
Services d'exploitation
Division 30
Services
Division 31
Gestion des relevés judiciaires et des rapports
Division 32
Développement organisationnel et soutien
Division 33
Solutions de la TI
Division 50
Division 51
Division 35
Finances
Conciergerie
Unité des documents
Projets spéciaux/ Sûreté de l'ISP
Entretien des véhicules
Système de commande vocale
Unité de l'information (CIPC)
Constitution des dossiers
Gestion des preuves
Contrôle des armes à feu
Arrestations
Unité centrale de lecture
Unité judiciaire
Unité centrale des rapports
Intervention téléphonique complémentaire
Voitures de police
Centre de services
Agrément
Vérification
Recherche et développement
Initiatives stratégiques
Formation
Formation au tir
Sécurité des agents
Production vidéo
Unité de l'aéroport
Unité des bombes
Unité canine
Unité des opérations aériennes
Équipe d'appui tactique
Groupe des opérations spéciales
Laboratoires clandestins
Négociations en temps de crise
Contrôle des foules
Recherche et sauvetage au sol
Services de protection
Recherche et récupération sous-marines
Programme d'intervention et de suppression des gangs
MB Integrated Warrant Apprehension
Crimes de rue
Relations communautaires
Force auxiliaire des cadets
Bénévolat communautaire
Prévention du crime
Diversité
Patrouille à cheval
Enseignement scolaire
Visites dans les écoles
Aide aux victimes
Unité centrale de la circulation
Photo-surveillance
Patrouille des routes
Enquêtes sur les collisions de la route
Cour des infractions à la circulation
Inspection des véhicules
Quartier maître
Sciences du comportement
Soutien à la haute direction
Conseillers juridiques
Normes professionnelles
LÉGENDE
Note : Les unités et sections regroupées font partie d'une même structure hiérarchique.
Unité de direction
Divisions
Unités
Sections
Le 23 octobre 2011 S637 / 32

Crimes de violence

Infractions au *Code criminel* par secteur

Infractions au *Code criminel* par secteur[1]		Ville de Winnipeg			Centre-ville de Winnipeg[6]		Secteur 1	
	Total (2010)	Total (2011)[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Taux d'affaires classées	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]
Crimes de violence								
Homicides	22	39	77%	90%	6	N.C.	13	44%
Autres infractions causant la mort	0	0	N.C.	S.O.	0	N.C.	0	0%
Tentatives de meurtre	9	5	-44%	100%	0	-100%	4	-20%
Agressions sexuelles graves[2]	5	0	-100%	S.O.	0	-100%	0	-100%
Agressions sexuelles armées[2]	10	11	10%	82%	1	N.C.	3	200%
Agressions sexuelles[2]	678	644	-5%	43%	62	22%	205	18%
Agressions sexuelles contre des enfants[2]	34	29	-15%	36%	1	-50%	7	75%
Voies de fait graves[2]	141	118	-16%	98%	9	-25%	48	-14%
Voies de fait armées ou causant des lésions corporelles[2]	1 606	1 465	-9%	59%	158	4%	537	-3%
Voies de fait simples[2]	3 340	3 026	-9%	68%	432	5%	1,042	0%
Voies de fait contre un policier[2]	230	221	-4%	99%	48	12%	97	24%
Autres voies de fait[2]	7	8	14%	92%	1	N.C.	2	N.C.
Infractions relatives aux armes à feu (utiliser, décharger ou braquer)[2]	23	24	4%	62%	0	-100%	4	33%
Vols[2]	1 753	1 720	-2%	33%	243	0%	696	10%
Enlèvement ou séquestration[2]	100	97	-3%	99%	8	-20%	28	-3%
Rapts[2]	7	2	-71%	100%	0	0%	1	0%
Extorsions[2]	6	7	17%	100%	0	-100%	0	-100%
Harcèlement criminel[2]	96	73	-24%	73%	13	117%	20	33%
Menaces verbales	1 041	925	-11%	69%	96	22%	239	-19%
Appels menaçants ou harcelants	67	42	-37%	23%	2	-50%	4	-64%
Autres crimes de violence[2]	42	29	-31%	77%	4	100%	8	14%
Total	**9 217**	**8 485**	**-8%**	**59%**	**1,084**	**6%**	**2,958**	**1%**

Nota : Les données relatives à l'Écart en pourcentage et au Taux d'affaires classées concernant le total des crimes enregistrés pour la ville de Winnipeg comprennent des éléments de calcul fournis par le Centre canadien de la statistique juridique. En raison des mises à jour dont ont fait l'objet les données du Centre, les chiffres déclarés antérieurement sont sujets à changement. Par conséquent, les données publiées dans le rapport annuel de 2010 ne renferment pas les données mises à jour et ne peuvent être comparées à celles publiées dans le rapport annuel de 2011.

Secteur 2		Secteur 3		Secteur est		Secteur 6		[15] Aucun secteur spécifié	Aucun secteur spécifié
Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011
1	N.C.	18	100%	2	0%	5	150%	0	-100%
0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
0	0%	1	-75%	0	0%	0	0%	0	0%
0	0%	0	-100%	0	0%	0	0%	0	-100%
3	200%	4	100%	1	-67%	0	-100%	0	0%
56	22%	177	14%	123	-2%	75	-10%	8	-84%
4	-50%	5	-29%	8	14%	2	-50%	3	-63%
10	-23%	35	-15%	15	-17%	10	11%	0	0%
94	-20%	445	-2%	235	-15%	154	-23%	0	-100%
229	-9%	823	-5%	579	-14%	353	-23%	0	-100%
20	18%	54	10%	21	-5%	20	43%	9	350%
0	-100%	1	-50%	4	300%	1	0%	0	0%
2	N.C	12	-8%	4	0%	2	-33%	0	0%
109	1%	490	-4%	292	-8%	132	-14%	1	-99%
6	200%	36	50%	16	-48%	11	22%	0	-100%
0	-100%	1	-50%	0	-100%	0	-100%	0	0%
0	0%	4	300%	3	0%	0	0%	0	-100%
6	-33%	11	-8%	14	-33%	22	-35%	0	-100%
86	-9%	217	-2%	239	-6%	139	-18%	5	-29%
4	-43%	11	22%	14	-33%	8	-33%	1	-83%
3	-70%	3	-50%	5	-58%	6	0%	4	-98%
633	**-8%**	**2,348**	**-2%**	**1,575**	**-12%**	**940**	**-19%**	**31**	**-93%**

Crimes contre les biens

Infractions au *Code criminel* par secteur

Infractions au *Code criminel* par secteur[1]		Ville de Winnipeg			Centre-ville de Winnipeg[6]		Secteur 1	
	Total (2010)	Total (2011)[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Taux d'affaires classées	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]
Crimes contre les biens								
Introductions par effraction[2]	5 665	4 675	-17%	13%	135	-25%	870	-11%
Recels	407	203	-50%	100%	21	31%	45	-20%
Vols de véhicules à moteur[2]	3 659	2 263	-38%	7%	112	-26%	472	-19%
Vols de plus de 5 000 $ (véhicule non motorisé[2])	157	130	-17%	13%	10	0%	23	-15%
Vols de plus de 5 000 $ (d'un véhicule motorisé)[2]	90	78	-13%	0%	7	-70%	19	-41%
Vols à l'étalage – plus de 5 000 $[2]	2	4	100%	50%	0	0%	1	N.C.
Vols de 5 000 $ ou moins (véhicule non motorisé)[2]	4 268	3 929	-8%	10%	447	-2%	907	-9%
Vols de 5 000 $ ou moins (d'un véhicule motorisé)[2]	6 926	5 085	-27%	2%	789	-37%	1,561	-19%
Vols à l'étalage – 5 000 $ ou moins[2]	2 129	1 935	-9%	88%	293	87%	464	67%
Fraudes[2, 11, 13]	1 151	955	S.O.	43%	92	S.O.	202	S.O.
Vols d'identité[2, 11, 13]	2	2	S.O.	100%	0	S.O.	1	S.O.
Fraudes d'identité[2, 11, 13]	3	13	S.O.	31%	3	S.O.	3	S.O.
Méfaits[2]	13 890	12 134	-13%	4%	1,127	-10%	3,034	-3%
Incendies criminels[2, 3]	376	456	21%	13%	11	0%	89	-2%
Total	**38 725**	**31 862**	**-18%**	**13%**	**3 047**	**-15%**	**7 691**	**-7%**

Nota : Les données relatives à l'Écart en pourcentage et au Taux d'affaires classées concernant le total des crimes enregistrés pour la ville de Winnipeg comprennent des éléments de calcul fournis par le Centre canadien de la statistique juridique. En raison des mises à jour dont ont fait l'objet les données du Centre, les chiffres déclarés antérieurement sont sujets à changement. Par conséquent, les données publiées dans le rapport annuel de 2010 ne renferment pas les données mises à jour et ne peuvent être comparées à celles publiées dans le rapport annuel de 2011.

Secteur 2		Secteur 3		Secteur est		Secteur 6		[15] Aucun secteur spécifié	Aucun secteur spécifié
Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011
598	2%	1,049	-17%	1,281	-20%	874	-25%	3	-87%
22	-68%	44	-41%	49	-49%	42	-32%	1	-98%
252	-56%	666	-39%	521	-38%	322	-41%	30	11%
22	5%	23	-4%	35	-24%	26	-16%	1	-88%
9	-25%	14	0%	22	38%	14	0%	0	-100%
1	0%	2	N.C.	0	0%	0	0%	0	0%
460	-14%	629	-19%	979	-7%	823	8%	131	8%
476	-18%	736	-27%	1,190	-34%	813	-39%	309	12%
386	-20%	385	-10%	450	-28%	250	-8%	0	-100%
132	S.O.	134	S.O.	199	S.O.	173	S.O.	115	-47%
0	S.O.	1	S.O.	0	S.O.	0	S.O.	0	-100%
0	S.O.	0	S.O.	2	S.O.	5	S.O.	3	N.C.
1,296	-5%	2,578	-20%	2,897	-18%	1,903	-18%	426	-15%
43	54%	153	5%	107	47%	64	78%	0	-100%
3 697	**-15%**	**6 414**	**-23%**	**7 732**	**-22%**	**5 309**	**-21%**	**1 019**	**-18%**

Autres crimes

Infractions au *Code criminel* par secteur

Infractions au *Code criminel* par secteur[1]		Ville de Winnipeg			Centre-ville de Winnipeg[6]		Secteur 1	
	Total (2010)	Total (2011)[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[8]	Taux d'affaires classées	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[8]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[8]
Autres crimes								
Contrefaçon[9]	169	110	-35%	100%	21	-28%	24	-50%
Infractions relatives aux armes[9]	476	491	3%	93%	70	25%	177	16%
Pornographie juvénile[9]	21	8	-62%	67%	0	-100%	2	-71%
Prostitution[9]	95	151	59%	100%	0	-100%	74	51%
Fait de troubler la paix	16	35	119%	91%	10	43%	15	50%
Infractions contre l'administration de la justice[9]	446	367	-18%	98%	42	-11%	114	-9%
Autres infractions au *Code criminel*	3 652	3 831	5%	80%	467	17%	1 307	2%
Total	**4 875**	**4 993**	**2%**	**97%**	**610**	**13%**	**1 713**	**2%**
Délits de la route								
Conduite avec facultés affaiblies / Conduite avec alcoolémie excédant 0,08 mg	584	534	-9%	99%	41	14%	101	-9%
Autres délits de la route en vertu du *Code criminel*[10]	S.O.	1 033	S.O.	100%	S.O.	S.O.	248	S.O.
Total	**S.O.**	**1 567**	**S.O.**	**100%**	**S.O.**	**S.O.**	**349**	**S.O.**
Infractions relatives aux drogues (*Loi réglementant certaines drogues et autres substances*)[2]								
Possession de cannabis	218	224	3%	98%	41	-2%	64	-19%
Possession de cocaïne	82	82	0%	99%	8	-20%	22	-24%
Possession d'autres drogues	64	61	-5%	80%	5	67%	17	13%
Trafic, production ou distribution de cannabis	225	189	16%	89%	48	41%	69	25%
Trafic, production ou distribution de cocaïne	232	225	-3%	93%	10	-29%	68	6%
Trafic, production ou distribution d'autres drogues	66	76	15%	94%	13	44%	23	5%
Total	**887**	**857**	**-3%**	**95%**	**125**	**12%**	**263**	**0%**
Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents	**170**	**233**	**37%**	**100%**	**15**	**15%**	**63**	**15%**
Infractions aux autres lois fédérales[4]	**0**	**2**	**N.C.**	**100%**	**0**	**0%**	**1**	**N.C.**
Total général[11]	**53 874**	**46 432**	**-14%**	**33%**	**4 881**	**-8%**	**12 689**	**-4%**
Superficie totale (en km²)		475			3		14	
Interventions de la police demandées et volontaires[4, 5]	162 875	167 121	2.7%		22 167	74.5%	43 154	-1.4%

Secteur 2		Secteur 3		Secteur est		Secteur 6		[16] Aucun secteur spécifié	Aucun secteur spécifié
Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011[5]	Total[7]	Écart en % entre 2010 et 2011
15	-44%	21	-25%	36	-12%	13	-7%	1	0%
34	-11%	149	-17%	91	26%	38	36%	2	-60%
0	-100%	1	-50%	3	200%	2	-33%	0	-100%
3	50%	74	72%	0	-100%	0	0%	0	0%
3	200%	3	-25%	14	1300%	0	0%	0	0%
39	3%	96	-21%	85	-6%	29	-49%	4	0%
268	3%	1 257	18%	606	-1%	388	9%	5	-89%
362	**-2%**	**1 601**	**11%**	**835**	**2%**	**470**	**3%**	**12**	**-79%**
59	-13%	96	-15%	186	-9%	92	2%	0	-100%
108	S.O.	259	S.O.	272	S.O.	146	S.O.	0	S.O.
167	**S.O.**	**355**	**S.O.**	**458**	**S.O.**	**238**	**S.O.**	**0**	**S.O.**
27	-7%	45	-6%	59	69%	29	16%	0	N.C.
13	44%	31	24%	13	0%	3	-50%	0	N.C.
10	-38%	10	-29%	18	64%	6	0%	0	-100%
16	-43%	45	-30%	35	-22%	22	-8%	2	-67%
24	4%	83	-6%	35	-5%	12	-20%	3	50%
12	140%	19	19%	14	0%	8	14%	0	0%
102	**-7%**	**233**	**-9%**	**174**	**12%**	**80**	**-4%**	**5**	**-50%**
3	**-67%**	**111**	**127%**	**39**	**3%**	**17**	**6%**	**0**	**-100%**
1	**N.C.**	**0**	**0%**	**0**	**0%**	**0**	**-100%**	**0**	**0%**
4 798	**-13%**	**10 707**	**-14%**	**10 355**	**-18%**	**6 816**	**-19%**	**1 067**	**-40%**
65		65		174		156			
14 853	-5.0%	38 286	0.0%	34 024	-3.3%	21 300	-3.1%	15 504	

Nota : Les données relatives à l'Écart en pourcentage et au Taux d'affaires classées concernant le total des crimes enregistrés pour la ville de Winnipeg comprennent des éléments de calcul fournis par le Centre canadien de la statistique juridique. En raison des mises à jour dont ont fait l'objet les données du Centre, les chiffres déclarés antérieurement sont sujets à changement. Par conséquent, les données publiées dans le rapport annuel de 2010 ne renferment pas les données mises à jour et ne peuvent être comparées à celles publiées dans le rapport annuel de 2011.

Demandes d'intervention

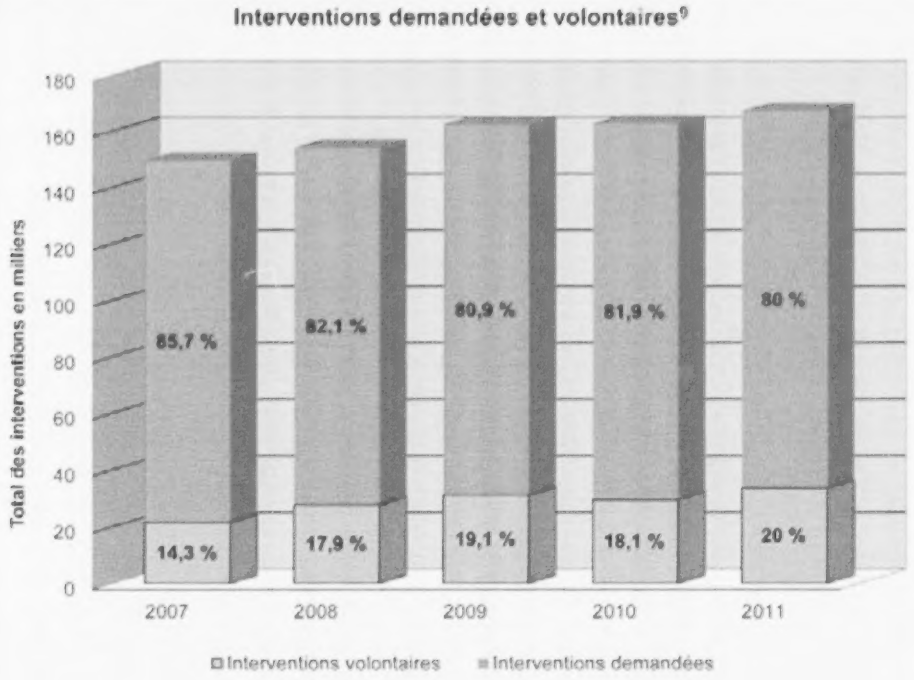

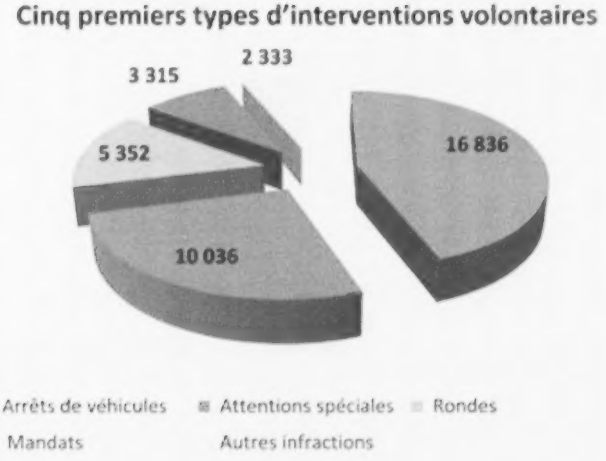

Infractions au *Code criminel*

Infractions au *Code criminel*[1]

(délits de la route non compris)

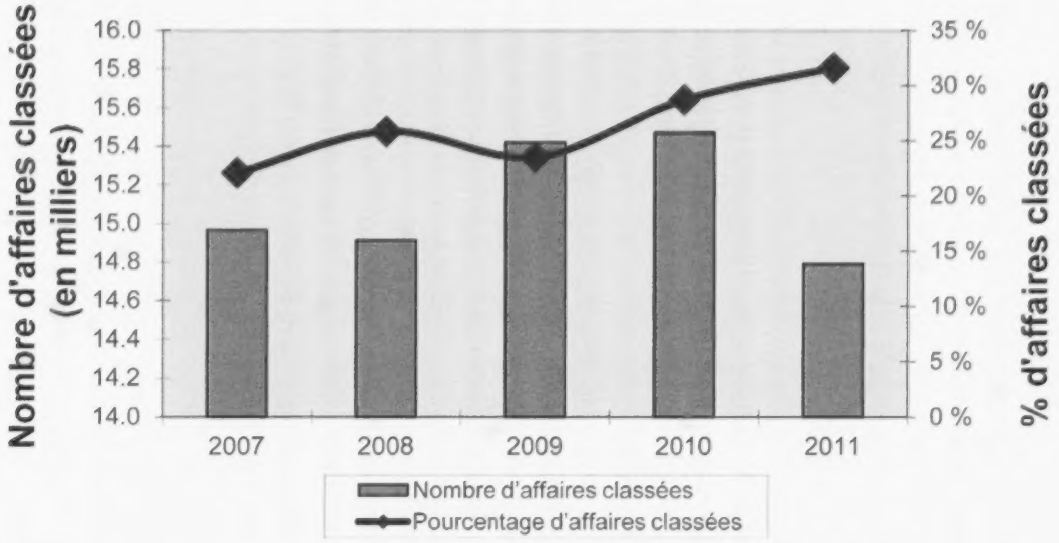

Nombre total d'infractions au *Code criminel* (à l'exception des délits de la route et des infractions à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* ou à la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*)[1, 15]

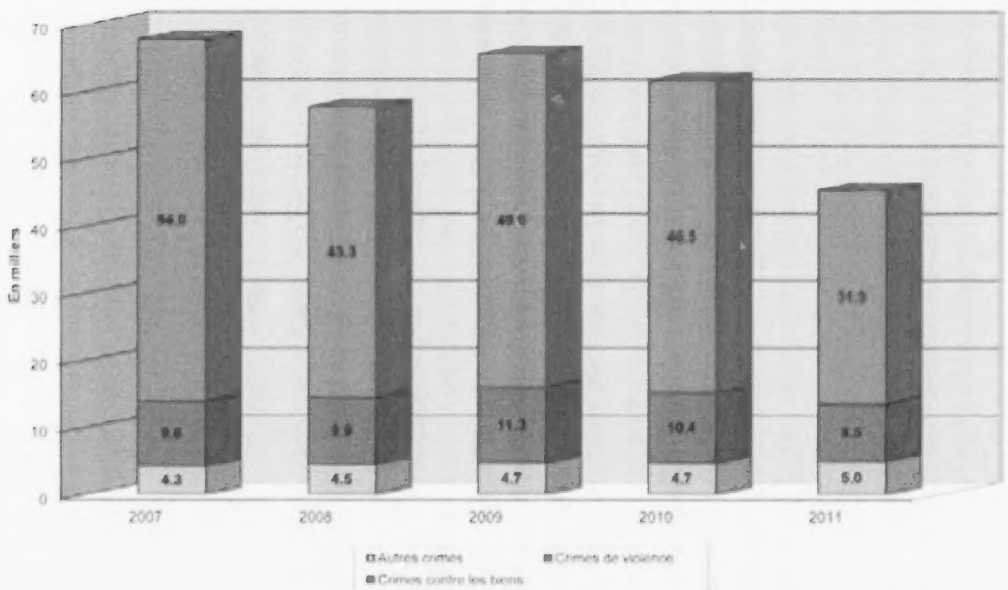

Infractions au *Code de la route*

Avis d'infraction au *Code de la route* émis par la police	Total	Écart en % entre 2010 et 2011[5]
Excès de vitesse	22 682	-2 %
Non-respect d'un dispositif de signalisation	13 426	3 %
Conduite sans permis	1 797	-39 %
Autres infractions au *Code de la route*	18 766	-4 %
Total	**56 671**	**-3 %**

Exemples de délits de la route en vertu du *Code criminel*[1, 7]	Nombre de personnes accusées	Écart en % entre 2010 et 2011[5]
Conduite dangereuse ayant causé la mort	3	200 %
Conduite dangereuse ayant causé des lésions	3	-63 %
Conduite dangereuse	41	-28 %
Conduite dangereuse et délit de fuite	14	-39 %
Conduite dangereuse et délit de fuite ayant causé la mort	0	-100 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort	3	200 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé des lésions	17	55 %
Conduite avec facultés affaiblies ou alcoolémie excédant 0,08	514	-10 %
Manque ou refus de fournir un échantillon d'haleine ou de sang	4	-50 %
Total	**599**	**2 %**

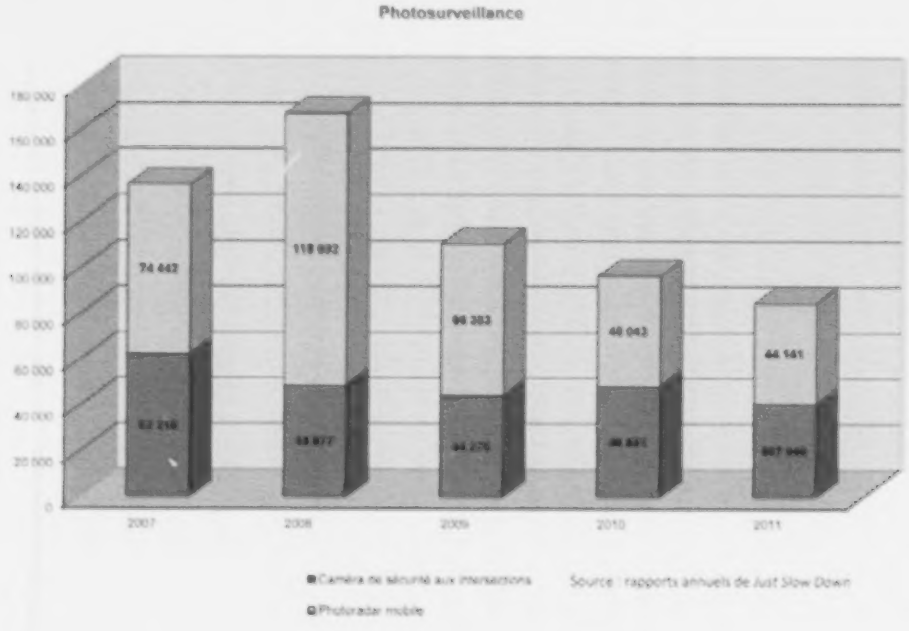

Infractions au *Code criminel* par personnes accusées

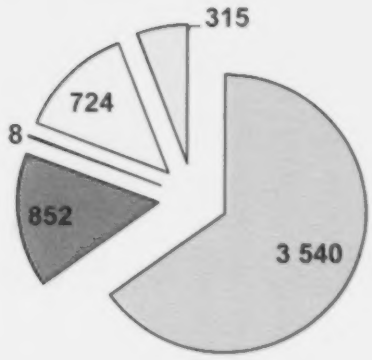

Crimes de violence

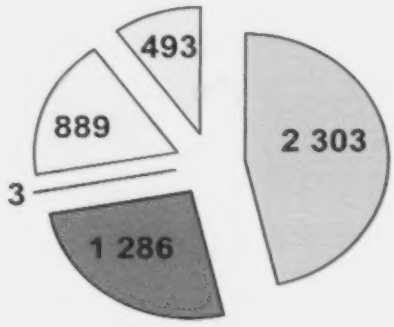

Crimes contre les biens

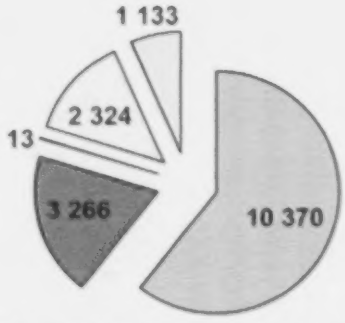

Total des infractions au *Code criminel*

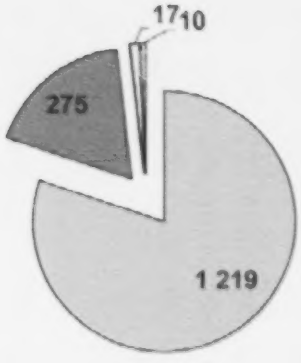

Infractions au *Code de la route*

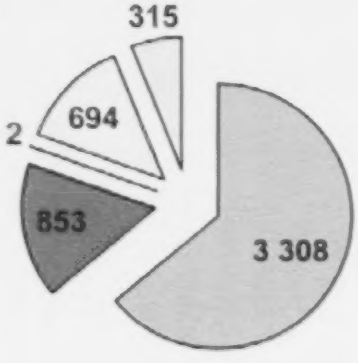

Autres infractions au *Code criminel*

- Hommes
- Femmes
- Autre (adultes ou adolescents)
- Adolescents
- Adolescentes

Violence familiale

		Écart entre 2010 et 2011
Total des demandes d'intervention pour violence familiale[8, 9] :	17 240	1.6 %
Interventions pour affaires criminelles[1, 2, 7, 10] :	2 088	-4.8 %
Interventions pour affaires criminelles (les deux personnes sont accusées) :	73	1.4 %

Personnes accusées

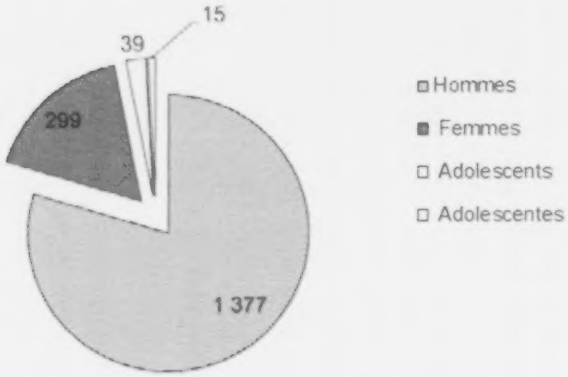

Accusations portées

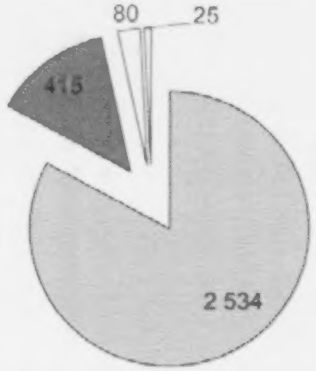

Normes professionnelles

Unité des normes professionnelles Dossiers ouverts (crimes)

Abandonnés	4
Opinion de la Couronne – aucune accusation	1
Officieux	2
Renseignements seulement	2
Non justifiés	11
Ouverts	4
Justifiés	1
Non fondés	2
Total	**27**

Unité des normes professionnelles Dossiers ouverts (réglementaires)

Abandonnés	0
Opinion de la Couronne – aucune accusation	0
Officieux	4
Renseignements seulement	2
Non justifiés	2
Ouverts	3
Justifiés	1
Non fondés	0
Total	**12**

** Dossiers de l'Unité des normes professionnelles ouverts pour renseignements en 2011: 115 *

Notes

N.C. = Non calculable

[1]Les données sur les infractions au *Code criminel* se fondent sur les données de la Déclaration uniforme de la criminalité qui ont été soumises au Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada et ne peuvent être directement comparées aux données qui sont publiées sur le site Web CrimeStat du SPW. Les données ont été recueillies selon le système de notation des crimes de violence (p. ex., infraction la plus grave commise contre la victime), des crimes contre les biens et des autres crimes (p. ex., première infraction).

[2] Comprend les tentatives et les actes réels.

[3] Ne comprend pas la catégorie « Incendie criminel – danger pour la vie humaine » qui est de l'ordre du crime de violence.

[4] Demandes d'intervention auxquelles la police a donné suite.

[5] Un petit nombre d'incidents peut entraîner une variation de pourcentages importante.

[6] Le centre-ville de Winnipeg fait partie du secteur 1.

[7] Comprend les affaires dans lesquelles des preuves suffisantes permettent de porter une accusation, bien que le suspect soit traité autrement.

[8] Il s'agit d'incidents où l'inculpé et la victime entretiennent ou ont entretenu des relations familiales.

[9] Comprend les affaires criminelles et non criminelles.

[10] Interventions au cours desquelles la police a confirmé qu'un crime a été commis.

[11] « Vol d'identité » et « fraude d'identité » sont de nouvelles catégories auparavant répertoriées sous la catégorie « fraude ». La distribution entre ces trois catégories pourrait faire l'objet de modifications ultérieures, mais le nombre total demeure exact.

[12] La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* constitue une option permettant de soustraire les jeunes au processus judiciaire par le recours à des mesures extrajudiciaires (comme les programmes officiels de déjudiciarisation).

[13] En raison des changements de codes, aucune comparaison ne peut être faite avec les données de 2010.

[14] Certaines données ne sont pas disponibles en raison des changements de codes.

[15] Crimes répertoriés selon les normes du Centre canadien de la statistique juridique à compter de 2009.

[16] « Aucun secteur spécifié » inclut des crimes commis dans plus d'un secteur, qui ne sont pas propres à un secteur donné ou qui ont été commis à l'extérieur de Winnipeg.

[17] Les totaux généraux n'incluent pas les infractions au *Code de la route* en raison des changements de code.

Créer des liens

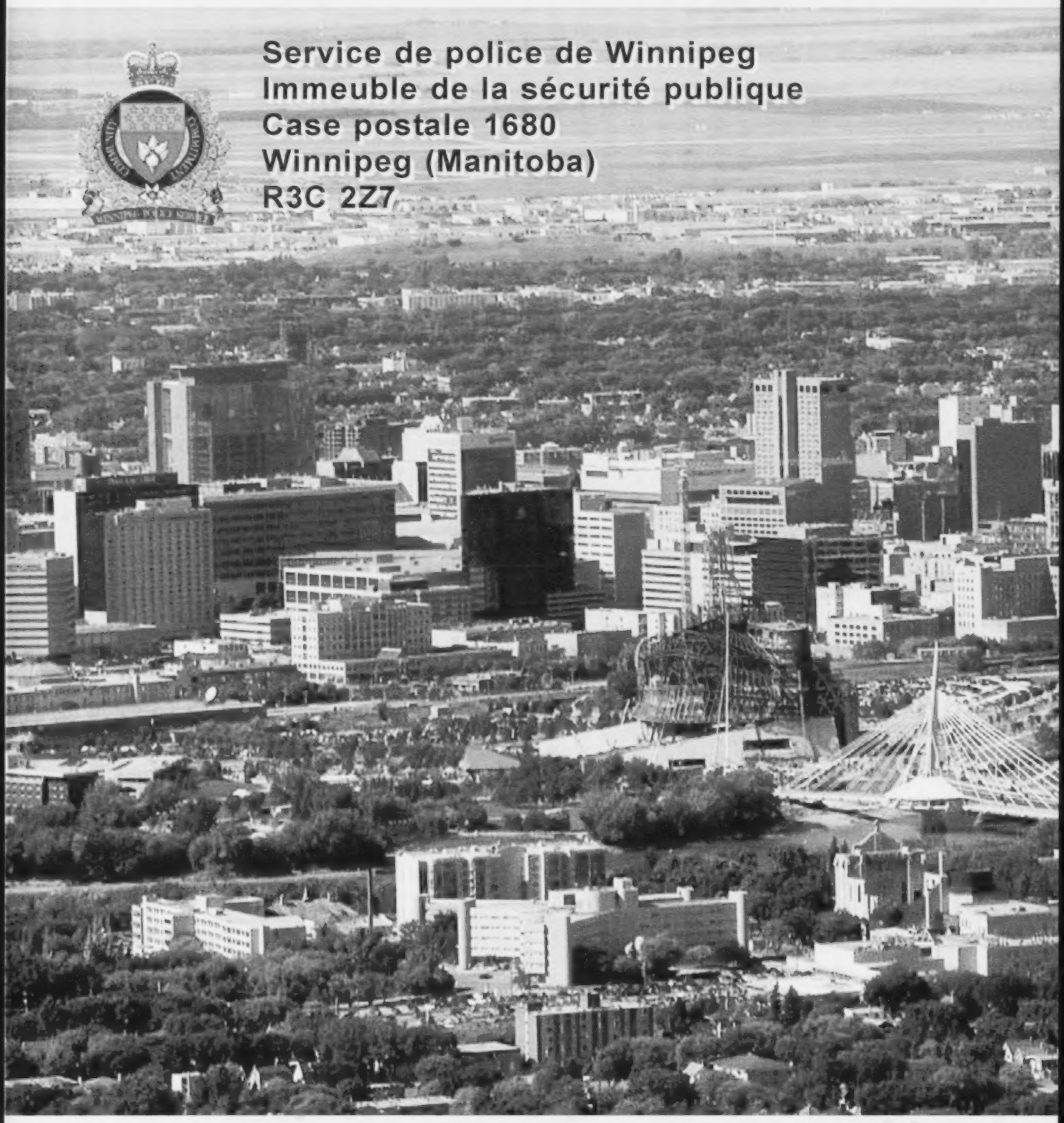

Service de police de Winnipeg
Immeuble de la sécurité publique
Case postale 1680
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2Z7

www.winnipeg.ca/police